



La Devise

Bulletin municipal 2024



Sommaire

Vie municipale :	p. 05
Vie scolaire :	p. 25
Dossier spécial :	p. 29
Aunis-Sud :	p. 33
Développement et transition :	p. 37
Activités culturelles :	p. 41
Informations pratiques :	p. 49

Mairie de La Devise
7 rue Charles-Henri Percheron
Vandré
La Devise 17700

☎ : 05 46 68 84 58

✉ : mairie@la-devise.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi et Jeudi :
14h00 à 17h00

Mercredi sur rendez-vous :
10h00 à 12h00

Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Commune de



Pascal
TARDY

Maire de La Devise

Édito



Chères Devisiennes, chers Devisiens,
Bonjour à toutes et tous,

Une année 2024 où l'équipe municipale était toujours au RDV, le travail n'a pas manqué, chacun dans son rôle ou sa mission à faire au mieux pour la vie de notre village La Devise, merci.

Le centre de notre commune : l'école qui cette année encore se démarque par le maintien de la 5^{ème} classe, 105 élèves, où l'enseignement de nos petits se passe très bien grâce à notre équipe enseignante très dévouée tout au long de l'année, que je remercie pour l'engagement fort pour nos enfants.

Beaucoup d'associations dynamisent au quotidien, plusieurs rendez-vous, plusieurs fêtes, de nouveaux projets pour le bien-être des citoyens, encore une année riche ! Merci à tous.

Différents chantiers devraient voir le jour en 2025, avant la fin du mandat, entretien, aménagement, embellissement de notre commune sont toujours de mise, mais avec les annonces de l'état et du département, nous sentons bien qu'il va falloir faire des économies et faire au mieux !

Nos aînés, toujours un immense plaisir de partager ces grands rendez-vous où Évelyne qui anime sans relâche pour leur plaisir et leur bonheur, des voyages, des anniversaires savoureusement préparés, merci.

Pour conclure, le monde perturbé entache notre quotidien, mais soyons plus forts que la morosité, notre village va bien, les restaurants, les entreprises, les commerçants, l'école, etc....

Alors l'avenir peut être encore lumineux, mais tous ensemble, nous nous devons d'y arriver.

Je vous souhaite à toutes et tous au nom de l'équipe municipale de bonnes fêtes de Noël, un excellent début d'année et mes meilleurs vœux pour l'année 2025.



La Devise

2024

en images



20 janvier

Vœux de la municipalité et signature du jumelage avec Mareuil en Périgord

8 mai
11 novembre

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre



19 juillet

Feu d'artifice



Comm'une de

10 août

Fête de la Saint-Laurent



22 septembre

Inauguration ENS



5 octobre

Octobre Rose



La Devise



La Devise

en chiffres

03 | Bulletin municipal 2024



Commune de



3

communes historiques



19

Conseillers municipaux



1 280

habitants



105

élèves



1

Espace Naturel Sensible



1 571

*surface agricole
(en ha)*



173

*surface agricole bio
(en ha)*



6,5

*surface viticole
(en ha)*



Vie municipale

Bilan Financier



	Budgets Commune	Commerces	Lotissement	Total	
<i>Fonctionnement</i>	Dépenses	804 201,06 €	1 523,99 €	0,33 €	805 725,38 €
	Recettes	886 254,12 €	12 863,58 €	23 983,33 €	923 101,03 €
	Résultat	82 053,06 €	11 339,59 €	23 983,00 €	117 375,65 €
<i>Investissement</i>	Dépenses	176 221,73 €	11 677,81 €	0,00 €	187 899,54 €
	Recettes	205 081,86 €	3 480,64 €	0,00 €	208 562,50 €
	Résultat	28 860,13 €	-8 197,17 €	0,00 €	20 662,96 €
<i>Restes à réaliser</i>	Dépenses	8 604,38 €	0,00 €	0,00 €	8 604,38 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat définitif global				129 434,23 €	



Les dépenses d'équipement

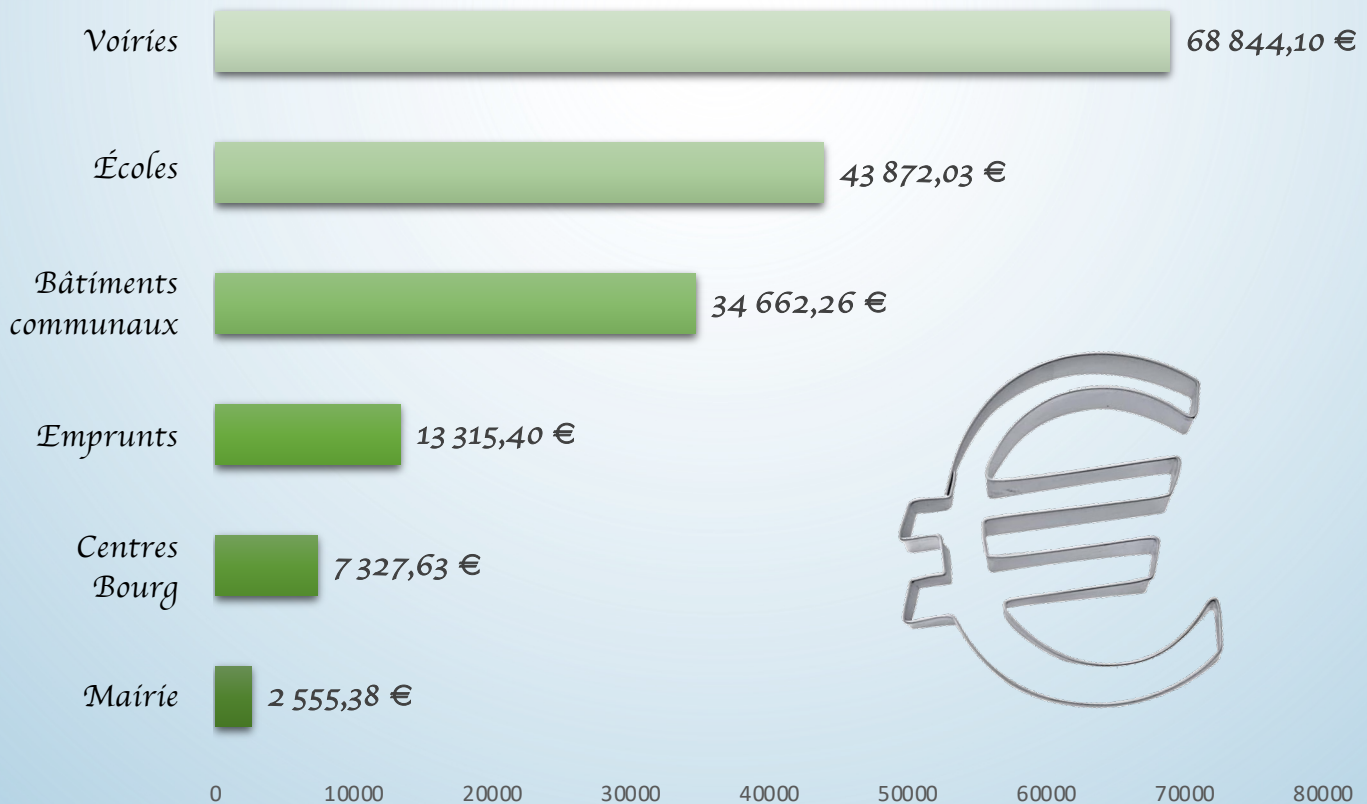
157 261,40 €

Investis dans des opérations d'équipement, principalement pour :

- Réfection de la voirie, création de panneaux de signalisation...
- Restauration de la toiture cantine, achat de divers équipements (lave-vaisselle, vidéoprojecteur...)
- Entretien des bâtiments communaux, achat de divers outils...



Dépenses d'équipement et remboursement de la dette 2023



Les grandes masses du budget principal

Dépenses de fonctionnement	804 201,06 €
Charges à caractère général	274 093,96 €
Charges de personnel, frais assimilés	394 401,10 €
Atténuations de produits	- €
Autres charges de gestion courante	86 978,10 €
Charges financières	900,53 €
Charges exceptionnelles	42 162,20 €
Dot. aux amortissements et provisions	5 665,17 €

Recettes de fonctionnement	886 254,12 €
Atténuations de charges	9 348,60 €
Pdts services, domaines et ventes	45 790,03 €
Impôts et taxes	588 606,14 €
Dotations et participations	209 849,47 €
Autres produits de gestion courante	19 447,77 €
Produits exceptionnels	13 212,11 €

Dépenses d'investissement	176 221,73 €
Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 695,40 €
Total des opérations d'équipement	157 261,40 €
Neutral. et régul. d'opération (5)	1 727,20 €
Immobilisations corporelles (6)	3 537,73 €

Recettes d'investissement	205 081,86 €
Dotations, fonds, divers et réserves (sauf 1068)	41 261,06 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	121 901,58 €
Subventions d'investissement	26 951,85 €
Immobilisations corporelles (5)	9 302,20 €
Amortissement des immobilisations	5 665,17 €

L'endettement

Au 31 décembre 2023

L'encours de la dette
du budget principal

15 413,61 €

L'encours de la dette
consolidée

33 641,72 €

Le fonctionnement de la collectivité

Autres produits de gestion courante

2%

Produits exceptionnels

1%

Produits services, domaine
et ventes div

5%

Atténuations de charges

1%

Dotations et
participations

24%

Répartition des
Recettes réelles
de fonctionnement

2023

Impôts et taxes

67%

Autres charges de gestion courante

11%

Charges exceptionnelles

4%

Charges de personnel, frais
assimilés

50%

Répartition des
dépenses réelles
de fonctionnement

2023

Charges à caractère
général...

Ressources Humaines



11

Agents

4

Arrivées :

- 1 mutation
- 2 recrutements stagiaires
- 1 recrutement contractuel

3

Départs :

- 1 démission
- 1 départ à la retraite
- 1 disponibilité

55

arrêtés individuels :

- 16 liés à la carrière
- 11 liés à l'absentéisme
- 22 liés à la rémunération
- 16 liés à la gestion administrative des RH

Les effectifs

Les effectifs de la commune de La Devise sont les suivants :



ABSENTÉISME

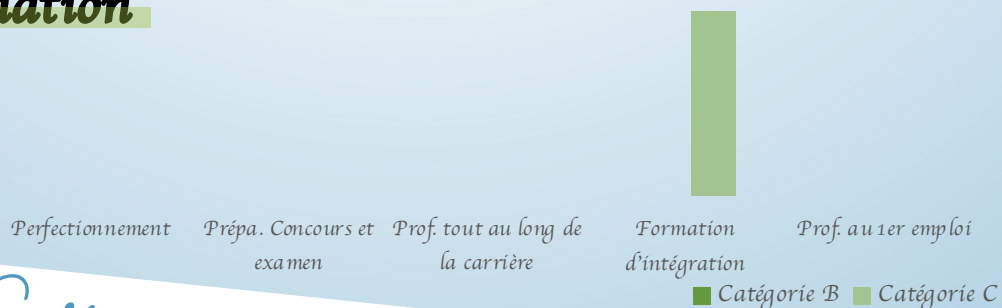
En 2023,

175

jours d'absence pour maladie soit une moyenne de 15,91 jours d'absence par agent.

Formation

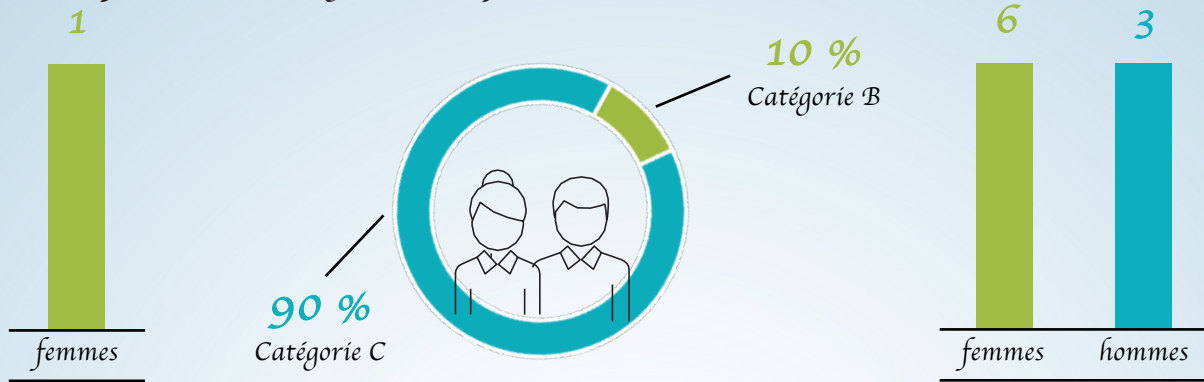
Nombre de jours



Ressources Humaines

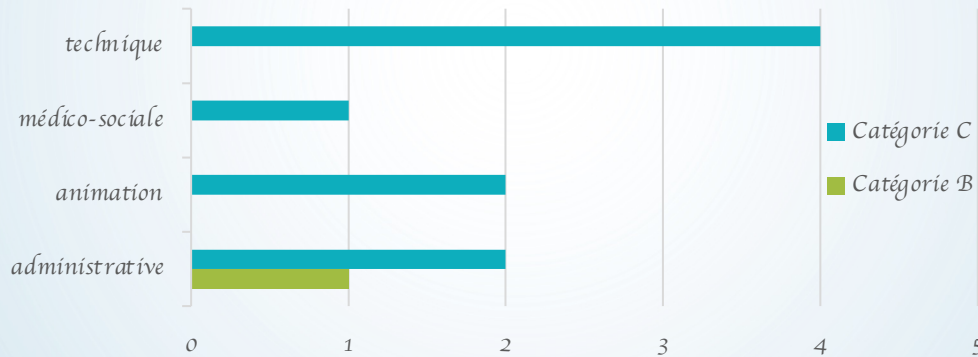
Répartition par catégorie hiérarchique

(tous statuts confondus et hors agents en disponibilité)



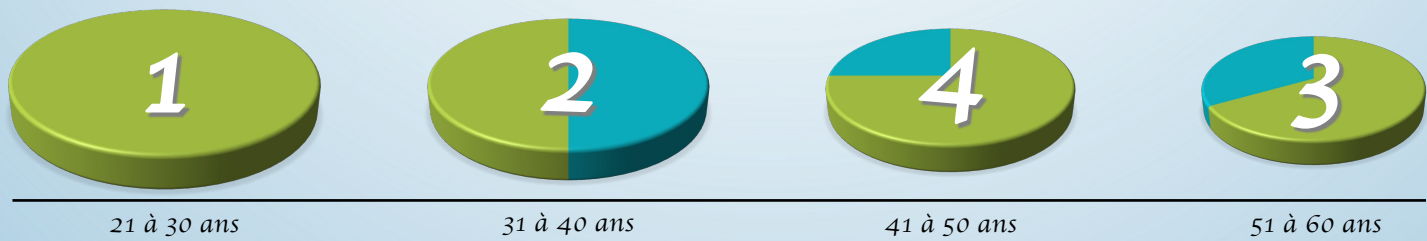
Répartition par filière professionnelle

(Nombre d'agents tous statuts confondus et hors agents en disponibilité)



Répartition par tranche d'âge

(Nombre d'agents tous statuts confondus et hors agents en disponibilité)



Travaux En régie



■ Remaniement toiture cour du musée





■ Réfection du parking « aire de jeux »



■ Entretien du terrain de tennis





■ *Embellissement de la commune*



Travaux

Comme chaque année, au-delà des travaux en régie, la commune a recours à des prestataires extérieurs pour les travaux ne pouvant être réalisés par nos agents.



■ Hydrocurage :

Coût travaux = 2 586 €



■ Réfection et reprise des voiries :

Coût travaux = 81 796,80 €

✓ Reprises voiries = 44 000 046 €

✓ Réfections voiries = 37 750,80 €



■ Abri école maternelle et divers équipements :

Coût équipements = 3 384,54 €



Élagages et broyages :

Coût travaux = 8 850,12 €

✓ Élagages = 6 168,12 €

✓ Broyages = 2 682 €



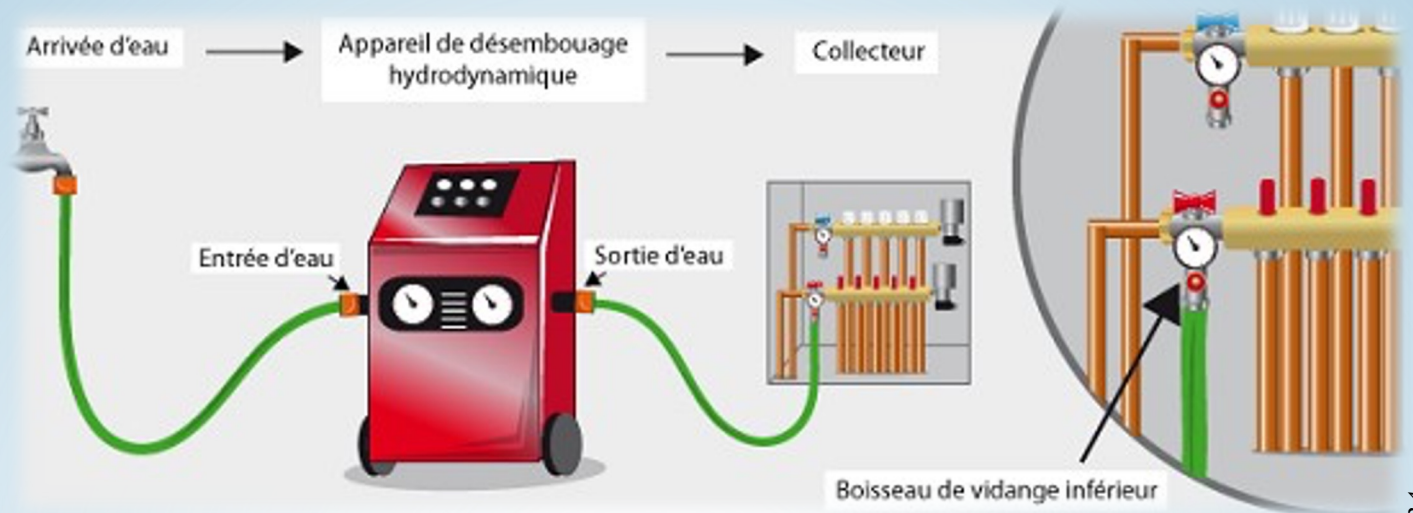
Élagage et broyage étang de la grève :

Coût travaux = 5 970 €



■ **Désembouage de la chaudière :**

Coût total = 4 317,12€



■ **Enrobés :**

Coût total = 4 500 €





Plaques et numéros de rues et signalisations diverses :
Coût total = 2 454€

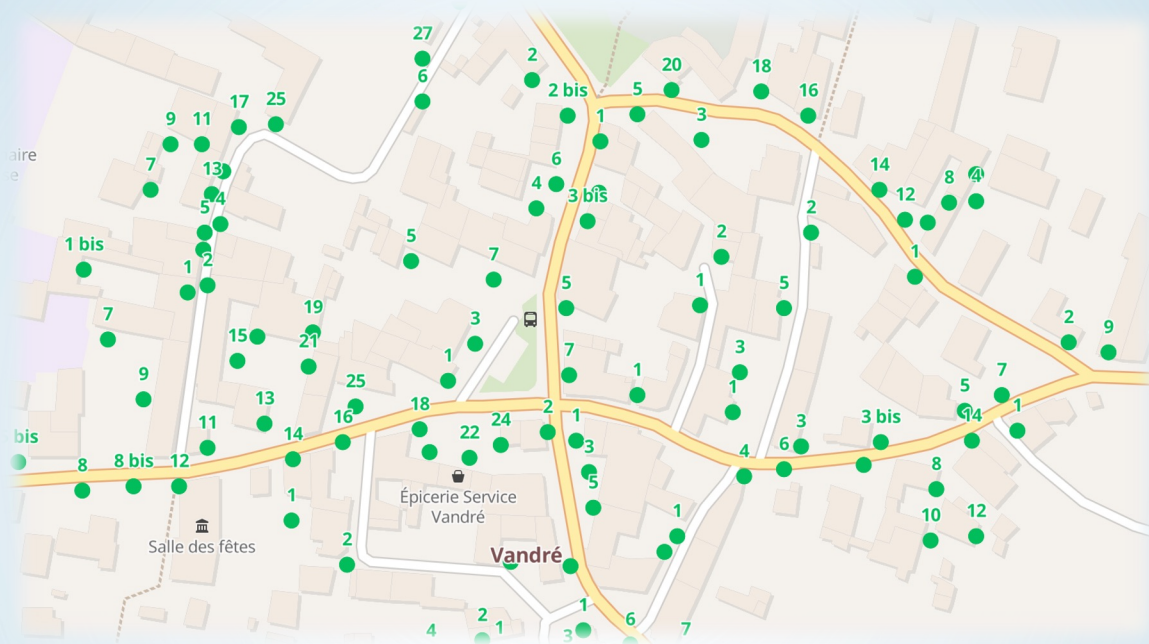


Adressage



L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de la Devise reste une de nos priorités.

L'article 169 de la loi 3DS du 21 février 2022, contraint les communes à mettre à jour la Base Adresse Nationale (BAN).



À cet effet, nous avons engagé une action obligatoire de dénomination des voies et de numérotation des locaux de notre commune.

Quel est l'intérêt d'une telle loi ?

Celle-ci permettra d'améliorer :

- ✓ **Votre sécurité** : sécurité d'urgence, police, gendarmerie...
- ✓ **L'efficacité des services** : poste, fibre, livraisons, réseaux... Ceci grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

La délivrance de nouvelles plaques de numérotation a été faite et des panneaux de signalisation avec les noms des voies ont été installés par nos soins (cf. page 18).

Nous sommes conscients des désagréments que cela a engendré et nous vous remercions pour votre compréhension.

Cérémonies Et fêtes municipales

Commémoration du 8 mai



Cette année, dans le cadre du 80ème anniversaire du débarquement, de la Libération de la France et de la Victoire, Monsieur Le Maire a eu le plaisir d'inviter les dévésiennes, dévésiens et les autorités, à participer en grand nombre à la cérémonie commémorative du mercredi 8 mai 2024.

Comme pour chaque commémoration, un dépôt de gerbe a été effectué sur les trois monuments aux morts que compte notre commune.

Pour clôturer cette matinée de commémoration, le verre de l'amitié a été servi dans la salle des fêtes de Vandré.

Commémoration du 11 novembre

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la France se rassemble chaque 11 novembre pour honorer les combattants tombés. Cette date, d'abord simple commémoration de l'Armistice de 1918, est devenue au fil du temps un symbole de mémoire et de cohésion nationale.

Les élus et habitants de la commune ont pu assister aux différentes cérémonies de Chervettes, Saint-Laurent de la barrière et de Vandré.



Commune de

Fête de l'été



La traditionnelle fête de l'été s'est tenue le 19 juillet sur le stade municipal.

Co-organisé par le comité de jumelage, « entre mer et terre » et le Vandré Football Club.

Aux côtés de ces deux associations, la commune était présente pour financer le feu d'artifice.

Les nombreux spectateurs ont pu profiter d'un magnifique spectacle dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Fête de la Saint-Laurent

Le 10 août 2024 la fête de la Saint-Laurent a eu lieu.

Un apéro était proposé et offert par la municipalité de La Devise.

Pour conclure la soirée, une nouveauté pour cette édition 2024, la présence de Mickael Méré, Food Truck, qui a ravi les 62 personnes présentes au repas. Afin d'animer, la municipalité a proposé un quiz de culture générale sur les « Laurent ».

Un grand merci aux agents techniques, aux élus, bénévoles et participants de leur présence.



Octobre rose



Chaque année depuis 28 ans en France, octobre est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Du 1er au 31 octobre, professionnels de santé, associations et particuliers se mobilisent afin de sensibiliser au mieux la population.

Pour cette nouvelle édition sur notre commune de La Devise, la municipalité a choisi d'être partenaire du comité de jumelage, « entre mer et terre » organisateur de cette matinée solidaire.

Au programme randonnée de 8 km ou 12 km.

Cet événement a été clôturé par le verre de l'amitié offert par la commune.

Clin d'œil



Réunion anciens élèves de l'école

Après s'être retrouvés une première fois en 2018, d'anciens élèves de l'école de Vandré, se sont rassemblés une nouvelle fois.

Sur les 52 élèves retrouvés 48 ont pu être contactés. Ces élèves ont un point commun : Leurs instituteurs Mr et Mme Trescas qui ont enseigné à Vandré de 1946 à 1955.

Cette journée fût forte en émotion.

Mr le Maire, Pascal Tardy était présent pour participer à ce moment convivial.

Les Farfadets du lac ont concocté un excellent repas, pris dans une ambiance chaleureuse.

Chacun est reparti avec une photo de groupe prise avant le repas et qui viendra remplir un peu plus les albums souvenirs.



Comm'une de

Remise de médaille

Anthony Guiet, habitant de la commune, s'est vu remettre la médaille de bronze, de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif décernée au titre de la promotion du 14 juillet 2024.

L'échelon bronze, accessible après 6 ans d'activités au moins, est attribuée par le préfet de la Charente-Maritime, après avis de la commission départementale consultative.

Cette cérémonie s'est déroulée le 10 octobre au musée de l'aéronautique navale à Rochefort.

Félicitations à Anthony pour toutes ces années d'engagement associatif.





Vie scolaire

Vie de L'école



Décembre 2023 : les festivités de Noël à l'école



Grâce à l'APE, toutes les classes de l'école ont eu la visite du Père Noël, avec distribution de cadeaux collectifs et goûter. Un livre a également été offert à chacun par la municipalité !



L'équipe enseignante remercie tous ces partenaires pour les enfants !

8 au 12 avril : la semaine de la maternelle



Les élèves de PS, MS, GS et CP se sont retrouvés toute la semaine pour participer à des ateliers sur le thème de l'olympisme et du paralympisme.

Au programme : jeux coopératifs, relais de la flamme olympique, ateliers artistiques et créatifs.

Tous les élèves ont été récompensés pour avoir participé avec entrain à tout ce que leurs enseignantes avaient préparé pour eux !

Bravo les enfants et merci aux bénévoles, et à Lise d'être venue nous aider !

La Devise

Vie de L'école

28 juin : fête de l'école ; les jeux olympiques de La Devise

La traditionnelle fête de l'école s'est tenue le vendredi 28 juin. L'équipe enseignante avait organisé pour les enfants des olympiades. Au programme : hobby Horse, course de relais, golf, lancers et natation, le tout dans la bonne humeur et la dérision !

Tous les pays représentés ont été médaillés ! La fête s'est terminée par un repas convivial organisé par l'APF.



1^{er} juillet : Direction l'île d'Aix pour les CE2, CM1, CM2



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont terminé leur année par une sortie à l'île d'Aix.

Au programme : bateau, course d'orientation et concours de château de sable pour le plaisir de tous !

Une belle journée ensoleillée !



Comm'une de

4 juillet : accrobranche, pour les PS, MS, GS, CP et CE1

Les PS, MS, GS, CP, CE1 se sont rendus à l'abbaye de Fondouce pour une journée sportive ! Ils se sont initiés à l'accrobranche !

Nouvelles expériences, bus, pique-nique, une journée réussie !



5 juillet : pique-nique de fin d'année et spectacle



Pour ce dernier jour de l'année scolaire, l'APE a offert à tous les enfants de l'école un spectacle qui s'est déroulé dans la salle des fêtes à l'issue du traditionnel pique-nique de fin d'année !

Enfin, un goûter et un cadeau pour chaque enfant ont clôturé cette journée festive !

Merci à l'APE !

**Encore une belle année à l'école de La Devise !
Place à la rentrée 2024 !**

Merci à l'équipe enseignante pour cet article

Rentrée des classes 2024

L'école compte 105 élèves pour cette rentrée 2024, répartis en 5 classes et 3 nouvelles enseignantes :

21 PS - MS : Elise Boulaigre et Jeanne Bofelli

20 GS - CP : Sandra Prono

23 CP - CE1 : Muriel Ferry

17 CE2 - CM1 : Candice Bougeois

24 CM1 - CM2 : Gaëlle Boulidard

La direction de l'école est toujours assurée par
Elise Boulaigre



de gauche à droite : Candice Bougeois, Sandra Prono, Gaëlle Boulidard, Muriel Ferry, Jeanne Bofelli et Elise Boulaigre

La Devise

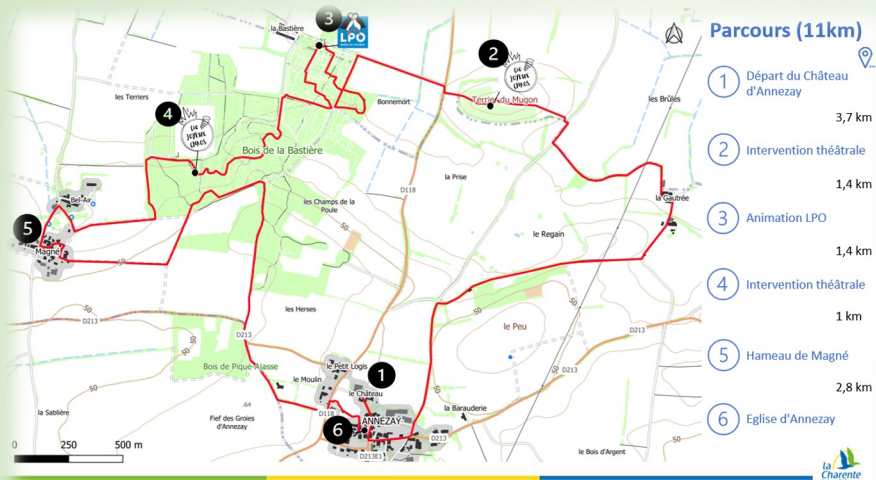


Dossier spécial

Espace Naturel Sensible

échappées
Nature
ESPACES NATURELS SENSIBLES
DE LA CHARENTE-MARITIME

Inauguration de l'ENS



Le dimanche 22 septembre, avait lieu la randonnée organisée chaque année par le Département de la Charente-Maritime en partenariat avec la fédération française de la randonnée pour les journées du patrimoine. Cette année, le choix de l'itinéraire s'est porté sur les communes de Genouillé, La Devise et d'Annezay pour mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de nos territoires.

Malgré une météo désavantageuse, l'événement a regroupé plus de 130 personnes motivées, réparties en quatre groupes. Les randonneurs ont ainsi pu parcourir un itinéraire de plus de 10km à travers nos paysages, au départ et à l'arrivée au château d'Annezay, mis à disposition exceptionnellement par son propriétaire. Parmi les sites traversés, deux zones naturelles (identifiées en Espaces Naturels Sensibles), ont été mis en évidence, le Terrier de Mugon, mis à disposition par sa propriétaire également, et les Bois communaux de la Bastière.



La Devise

Espace naturel Sensible



Lors de la balade, les participants ont pu profiter de plusieurs animations situées sur le parcours. Cependant en raison de la météo, la dernière animation théâtrale prévue a été annulée.

C'est donc sous une pluie torrentielle, que les randonneurs, après quelques kilomètres, ont pu assister sur le sommet du Terrier de Mugon à une première animation, organisée par la compagnie de théâtre « Les Joyeux Chaos ». Ils ont pu s'imaginer la vie d'un écuyer du Roi arrivant sur nos terres et découvrant nos paysages.

Par la suite, après une nouvelle marche, les groupes se sont dirigés vers les Bois de la Bastière. C'est ici, que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) les attendait pour une seconde animation. Celle-ci a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir la nature des Bois et de nos plaines.



Poursuivant leur chemin à travers les Bois, les randonneurs en sont ressortis pour finir leur périple, de là où ils avaient démarré au château d'Annezay, trempés mais souriant !

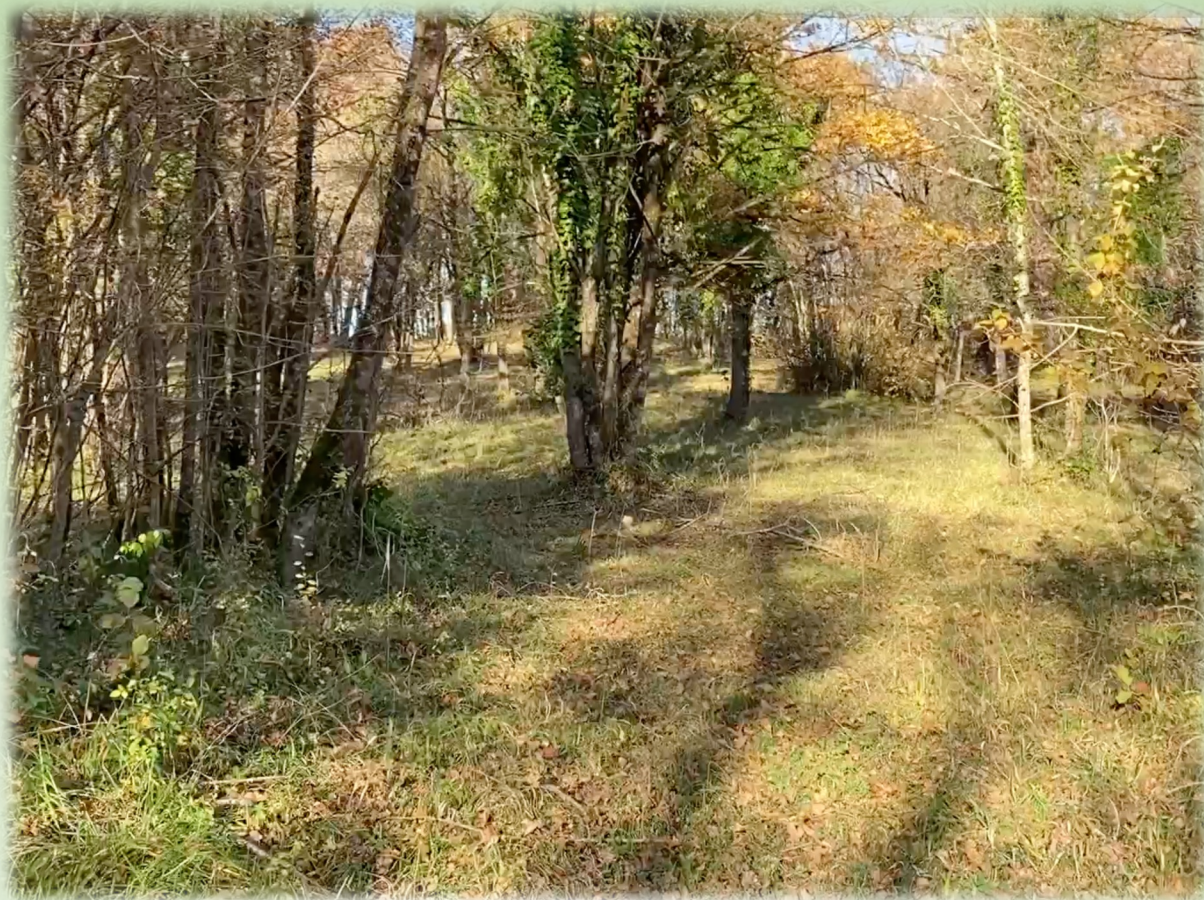
A leur arrivée, les participants ont assisté à l'inauguration des Bois de la Bastière en tant que 51^{ème} site du réseau des échappées nature. Cette occasion a permis aux élus

représentants, les communes, l'intercommunalité, le Département, et le syndicat intercommunal de gestion des Bois de la Bastière de présenter les actions passées et futures pour la préservation de ces Bois. M. Le Maire était présent pour représenter la Commune mais également la CDC Aunis Sud, et M. Samain, adjoint à la Mairie, en tant que président du syndicat de gestion.

Cette appellation va permettre d'agir d'autant plus pour la protection, la valorisation, et la sensibilisation des Bois. Nous vous invitons à vous rapprocher de vos élus si vous souhaitez plus d'informations sur les actions à venir.



Commune de





Auris Sud

Pôle d'échanges Multimodal



Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Un lieu d'interconnexion entre différents modes de déplacements (*trains, voitures, vélos, bus, taxis...*)
- ▶ Un lieu où les correspondances sont facilitées
- ▶ Un lieu qui offre des services adaptés aux besoins des usagers
- ▶ Un projet qui tend à faciliter le recours au transport doux

Pourquoi un tel aménagement ?

Le réaménagement de la gare à Surgères (*pôle d'échanges multimodal*) est lancé depuis 2014. Chantier de modernisation et de ré-articulation des relations entre la gare et la ville, le Pôle d'échanges multimodal a été pensé comme un espace public ouvert à tous destiné à faire de la gare un véritable lieu de vie animé, aéré et sécurisé.

Ce grand projet représente un chantier indispensable pour réduire les trajets domicile-travail en voiture des travailleurs Sud-Aunisiens, mieux connecter le territoire aux bassins d'emploi voisins et ainsi préserver l'attractivité économique du territoire.

Une des exigences de ce projet est d'offrir aux nombreux usagers les conditions d'accueil optimales proposées par une gare TGV.

Le projet de pôle d'échanges multimodal prendra en compte les besoins exprimés par les usagers et habitants du quartier :

- ▶ Préserver l'offre de transport ferroviaire de la gare
- ▶ Offrir aux usagers et habitants du quartier un espace fonctionnel et sécurisé
- ▶ Améliorer l'image de la ville à travers un aménagement public à la fois utile et attractif.



Les aménagements prévus



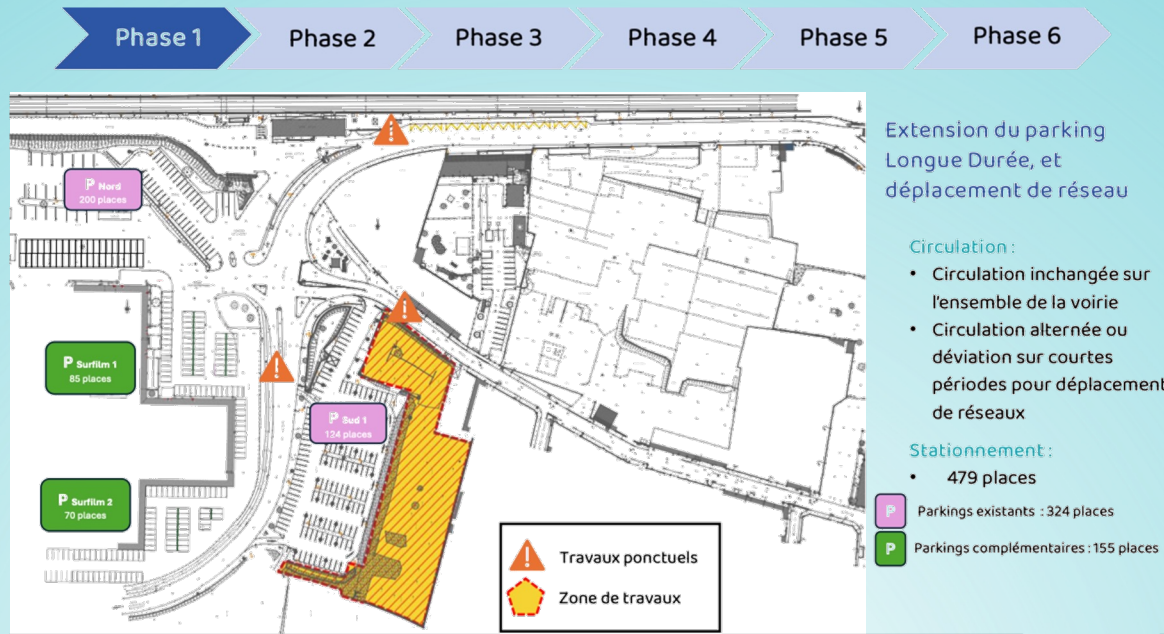
Phasage des travaux

➤ Début des travaux janvier 2025

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phase 6
Extension du parking sud et déplacement de réseau	Réhabilitation de l'ancien parking sud	Parkings Nord et Ouest de la gare, accès piéton, fondation de la passerelle	Parvis de la gare	Giratoire, passerelle piétonne et cyclable	Réaménagement route départementale

Durée des travaux : **18 mois**

Exemple déroulement d'une phase



Le pilotage

L'aménagement du PEM et un projet mené conjointement par la Communauté de Communes Aunis-Sud et le Département de la Charente-Maritime.



Le coût

Un montant total des travaux sous maîtrise d'ouvrage CdC à 5,2 millions d'euros :

- ▶ Subvention Européenne (FEDER) : 1 200 000 €
- ▶ Subventions État : 1 221 942 €
- ▶ Subvention Région Nouvelle Aquitaine : 1 178 630 €
- ▶ Communauté de Communes Aunis Sud : 1 599 427 €

Le montant de la partie sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime est de 704 841,40 € HT pour des travaux de voirie comprenant la création d'un giratoire et l'aménagement de la route départementale.



La Devise



Développement et transition

Urbanisme Et habitat



Instruction du droit des sols

L'année 2024 marque la troisième année de mise en place de la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Ces dépôts se réalisent via le **Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme** disponible sur le site aunis-sud.fr.

Ce type de dépôts démontre plusieurs intérêts :

- ▶ Un accès 24/24 - 7/7,
- ▶ Suivi des dossiers en temps réel.

42

Certificats d'urbanisme
instruits (6 en cours)

50

Déclarations préalables
instruites (7 en cours)

6

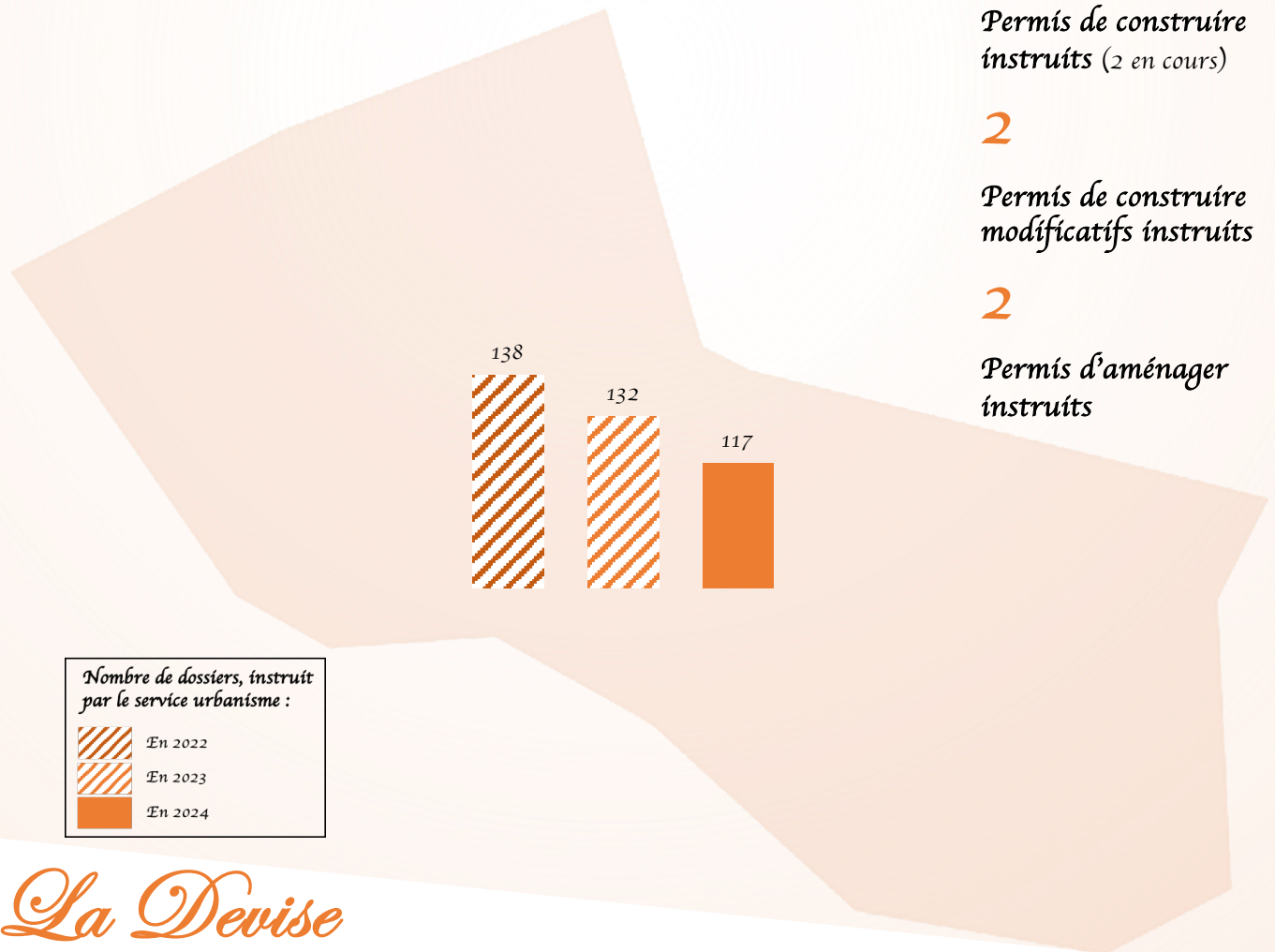
Permis de construire
instruits (2 en cours)

2

Permis de construire
modificatifs instruits

2

Permis d'aménager
instruits



Nombre de dossiers, instruit
par le service urbanisme :



Urbanisme

Et habitat

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Objectif : améliorer le parc privé de logements existants

Mission : mettre en place le Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Moyens :

- ▶ Une marque de service public : France Rénov'
- ▶ Un réseau d'Espaces Conseils à l'échelle des EPCI
- ▶ Des structures agréées pour accompagner les démarches
- ▶ Des aides financières aux propriétaires
- ▶ Des opérations ciblées avec les collectivités (Étude pré-opérationnelle + programmes animés PIG/OPAH)



Thématiques traitées :



Amplifier la rénovation énergétique



Accompagner la perte d'autonomie



Soutenir les copropriétés



Agir contre l'habitat indigne

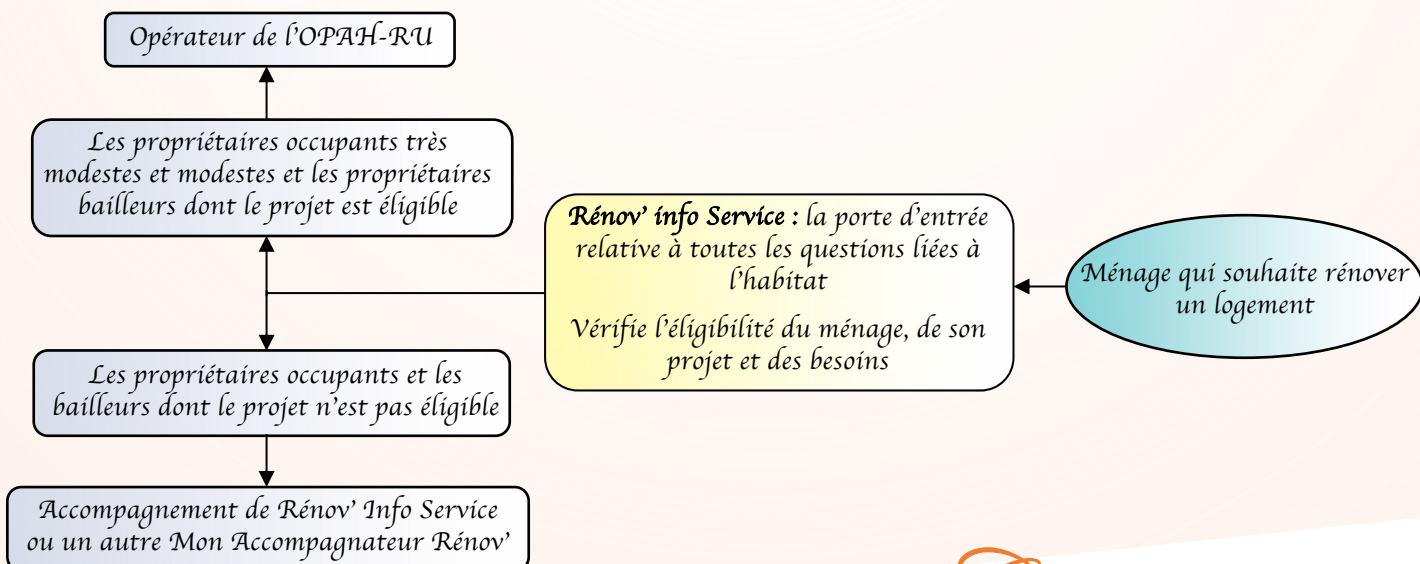


Améliorer le parc locatif privé



Redynamiser les cœurs de ville et les centres anciens

Mise en œuvre de l'OPAH



Commune de

La Devise dans l'OPAH

Notre commune a choisi de renforcer le dispositif proposé par la Communauté de Communes en délibérant une aide supplémentaire pour les dévysiens éligibles.

Lutte contre l'habitat indigne

	Très modeste	Modeste
Nombre de dossiers par an	1	
Taux de financement (en %)	5 %	
Plafond (en €)	1000 €	500 €

Adaptation pour le maintien à domicile

	Très modeste	Modeste
Nombre de dossiers par an	1	
Plafond (en €)	500 €	500 €

Lutte contre la précarité énergétique

Pas d'aide directe aux travaux de la CdC
Prise en charge de l'AMO

Développement offre locative conventionnée

	Plafond (en €)
Très dégradé	750 €
Dégradé	500 €
Précarité énergétique	500 €
Prime à l'IML	250 €
Nombre de dossiers par an	1

Encouragement partage de grand logement

Nombre de dossiers par an	1
Plafond ((en €)	500 €

Exemple pour une aide aux propriétaires de la commune - lutte contre l'habitat indigne

Travaux lourds dans un logement déjà occupé.

Coût du projet : 80 000 € HT (88 000 € TTC) - plafond de travaux subventionnables : 70 000 € HT

Revenu du ménage très modeste	Logement dans le périmètre de La Devise
ANAH (socle + prime)	63 000 €
CdC Aunis-Sud	10 500 €
La Devise	1 000 €
Taux de financement (TTC)	84,65 %
Reste à charge du ménage (TTC)	13 500 €



Activités Culturelles

Vie Associative



Association des Parents d'Élèves

L'association des Parents d'Élèves de La Devise œuvre tout au long de l'année pour apporter une aide matérielle et financière aux projets pédagogiques de l'école de La Devise.

Grâce à l'investissement des parents, de l'équipe enseignante et de la mairie l'année scolaire 2023 - 2024 fut un succès. La continuité des ventes, des partenariats, des manifestations ainsi que de nouvelles actions (une vente de plants au printemps et une vente de saucissons en juin) ont permis à l'APE de La Devise de participer financièrement aux cadeaux de Noël, aux sorties scolaires des enfants, offrir un spectacle de fin d'année, ainsi qu'un cadeau individuel pour la fin de l'année scolaire (gourde au nom de l'enfant).

L'assemblée générale s'est tenue le 23 Septembre 2023. Un nouveau bureau a été élu :

Présidente :
Goubioud Lise

Trésorière :
Dos Santos Céline

Trésorière adjointe :
Bigeard-Schmitz Camille

Secrétaire :
Sivadier Amandine

C'est avec enthousiasme que nous commençons cette nouvelle année scolaire 2024 - 2025 avec des projets en perspective.

Manifestations et actions prévues :

- ▶ Ventes de madeleines Bijou
- ▶ Vente de sapins de Noël
- ▶ Soirée sur le thème de Noël pour les enfants de l'école de La Devise
- ▶ Tombola de Noël
- ▶ Goûter de Noël avec passage du Père Noël à l'école
- ▶ Vente de plants au printemps
- ▶ Vente de saucissons et bières
- ▶ Et pleins d'autres actions...

L'équipe de l'Ape est toujours à la recherche de petites mains lors de ces manifestations, parents n'hésitez pas à nous rejoindre !



La Présidente

La Devise

Vie

Associative

Biblio'Muse

Tous les bénévoles de Biblio'Muse ont organisé les activités suivantes :

Ateliers lecture pour les enfants de l'école, tous les 15 jours.

Achats de livres, à la recherche de nouveautés temps pour les petits, que pour les adolescents et adultes.



Mardi 28 mai : spectacle de magie offert aux enfants de l'école de La Devise.

Samedi 1^{er} juin : stand de grainothèque dans la galerie de Leclerc.



Samedi 21 septembre : **CONSÉCRATION** avec l'élaboration d'un spectacle vivant, retraçant la vie d'Éléonore d'Olbreuse intitulé « sans Éléonore, pas d'Europe », selon les données historiques, apportées par André Boutteaud.

Cette rétrospective, en 4 tableaux, a été jouée par des comédiens et danseurs professionnels ainsi que par les bénévoles de Biblio'Muse. Elle s'est achevée par une chanson, reprise par tous les acteurs. Malgré une météo capricieuse, cette représentation initialement prévue devant l'entrée de l'église a pu se dérouler dans la salle des fêtes, sous les applaudissements des spectateurs, enthousiastes.



Comm'une de



Jeudi 10 octobre : ronde des histoires « les 3 petites fées » pour les tout petits, accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Samedi 16 novembre : remise du prix des électeurs à Genouillé.

Dimanche 24 novembre : marché de Noël, regroupant artisans, créateurs et produits régionaux.

Tout au long de la journée, les nombreux visiteurs ont pu rencontrer le Père Noël, dans une ambiance festive et chaleureuse.



Pour cette année 2024, tous les bénévoles de Biblio'Muse ont œuvré afin de distraire petits et grands avec toujours autant de dynamisme et d'enthousiasme.

Nous vous rappelons que le prêt des livres est totalement gratuit. Vous pouvez désormais réserver en ligne vos ouvrages désirés.

Vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous attendons !

Horaires d'ouverture

Bibliothèque :

mardi : 15h30 - 17h00

mercredi : 14h - 15h

samedi : 10h30 - 12h

Musée :

sur réservation auprès de André Boutteaud
au 05.46.68.86.20.



Les Chats d'la Brousse

L'association Les Chats d'la Brousse a effectué 63 prises en charge de chats et chatons dans un rayon de 15 km autour de La Devise. Les communes concernées sont Surgères, Saint-Saturnin du Bois, Saint Mard, Saint-Georges du Bois, La Devise, Ciré d'Aunis, Breuil la Réorte et Tonnay Charente. En dehors de ce secteur ont été effectuées 40 autres prises en charge. Il s'agit de chats livrés à eux-mêmes, abandonnés, ou maltraités.

Sur ces 63 prises en charge dans un rayon de 15 km :

- ▶ 45 chats ont été mis en règle et adoptés (où sont dans l'attente d'une adoption)
- ▶ 10 sont des chats libres
- ▶ 2 ont retrouvé leurs propriétaires
- ▶ 6 sont décédés (maladie ou blessure 5, accident 1)

Sur la totalité des prises en charge :

- ▶ 62 chats ont été mis en règle et adoptés
- ▶ 17 chats sont actuellement dans l'association en attente d'adoption
- ▶ 11 sont des chats libres
- ▶ 2 ont retrouvé leurs propriétaires
- ▶ 3 ont été confiés à une autre association
- ▶ 8 Sont décédés

Outre les diverses collectes, l'association a organisé un loto, le 25 mai 2024, à la salle des fêtes de Marsais. Nous avons aussi fait un partenariat avec le restaurant « Les Farfadets du Lac » la semaine du 5 au 9 juin 2024.

Univers, jeune chat errant terrorisé par l'humain, dont s'occupait une personne dépassée par la prolifération des chats à Brie sous Matha. Après avoir eu tous les soins nécessaires (identification, déparasitage, vaccins, stérilisation), il a été sociabilisé et adopté, après 46 jours à l'association



Lulu, dit Carbone, un chat trouvé errant et non identifié à Vandré - La Devise. Il était perdu et a retrouvé ses propriétaires, après identification, déparasitage, vaccination et stérilisation après 17 jours à l'association.

Club de l'amitié

Le club de l'Amitié de Vandré La Devise situé 1 rue de la boulangerie accueille toutes les personnes, sans âge précis, pour favoriser les rencontres, les échanges, le partage, la convivialité. Le but est de lutter contre l'isolement, que de nouvelles amitiés se créent, de participer à des activités de groupe. Le lundi, 14h30 chorale avec deux accordéonistes, Nadine et Marie Claude que je remercie. Déplacement dans les résidences seniors, Les Printanières à Surgères, jardins Voltania à Tonnay Boutonne et autres selon les demandes.

Le jeudi, 14h00, divers jeux de société. Le club constitue un réseau de soutien, à tous, pour les moments difficiles. Cette écoute, cette solidarité peut améliorer la qualité de vie de chacun d'entre nous.

N'hésitez pas à venir nous voir, au moins une fois, vous serez seuls juges. Je remercie la municipalité de leurs présences à toutes nos manifestations

À l'aube de cette nouvelle année 2025, le bureau du club de l'Amitié vous présente à tous, ses meilleurs vœux, de santé, paix et sérénité.

La présidente

Evelyne Baudouin et son équipe



La Devise



FOYER RURAL DE VANDRE

17700 LA DEVISE



Les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 10 h à 12 h atelier Loisirs Créatifs pour les enfants de 6 à 11 ans animé par Laurence

1 vendredi par mois Agnès propose un atelier scrapbooking. Vous apprendrez à créer vos cartes anniversaire, Nite, livres photos etc.. elle vous conseillera vous aidera tout ça dans une ambiance conviviale.

Un atelier d'Art Floral animé par Aline Blanchet, chaque trimestre. Une composition florale est proposée et réalisée. Les dates sont communiquées sur le site du foyer et par affichage.

Le prochain réveillon organisé par le Foyer Rural Vandré sera le 31 décembre 2025.

Vous souhaitez rencontrer les membres du bureau, faire des connaissances, vous pouvez nous rejoindre lors des soirées Sucre Salé où chacun apporte un plat à sa convenance et le buffet est partagé. Vous pouvez venir en famille avec des amis c'est ouvert à tous. La prochaine date sera indiquée sur le site du foyer rural.

Cette année nous avons proposé un concert de CATHY JUILLOT qui a enchanté le public par sa présence et sa voix exceptionnelle dans « l'histoire d'une vie autour de la chanson française »

La rando des vendanges que nous organisons en septembre permet de découvrir les alentours de notre commune

Chaque année le Foyer Rural Vandré en partenariat avec le Club de l'Amitié se mobilise pour le TELETHON venez nous rejoindre pour que cette action puisse aider à la recherche scientifique. Nul n'est à l'abri.

Pour info le foyer rural possède, plats, assiettes, verres, couverts etc ... pour vos repas si vous avez besoin

Toute l'équipe du Foyer souhaite que des personnes nous rejoignent pour continuer et proposer des idées nouvelles pour l'animation de notre commune. Nous remercions nos adhérents pour leur participation aux activités ainsi que les personnes qui nous aident lors de nos manifestations. Nous adressons à tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur pour 2025

Le Bureau : Dominique Renolleau, Agnès Le Trécolle, Sylvanna Chapot, Nathalie Lavergne, Pascal Mérouze, Christine Pelletier, François Biron
La Présidente Christiane Biron



CONCERT de Cathy Juillot



ATELIER FLORAL



SCAPBOOKING

Commune de

Vandre Football Club

Après plusieurs années sans équipe sénior, nous avons été contactés par plusieurs jeunes très motivés qui souhaitaient relancer une équipe en championnat de D4.

Après plusieurs réunions, une assemblée générale s'est tenue.

Suite à celle-ci, un nouveau bureau s'est constitué :

Président : Patrick Beretti	Trésorière : Adeline Bussenet	Secrétaire adjointe : Caroline Amélineau	Membres :
Vice-président : Adelino Dias	Secrétaire : Alexandre Gris	Secrétaire adjoint : Lucas Babinot	Marina Gousseau Hugo Zenati

Les matchs pour cette équipe sont joués en championnat D4 poule B. Le début de saison a commencé le 8 septembre. Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi à 19 heures.



Manifestations réalisées en 2024 :

Fête de l'été, pétanque et retransmission de match coupe d'Europe au Club House.



Manifestations prévues :

Loto, repas, pétanque.... des flyers seront affichés au panneau d'affichage mairie



La Devise



Informations Pratiques

Informations Pratiques

Appel au civisme

Il nous apparaît nécessaire de rappeler quelques règles qui, si elles étaient respectées, pourraient faciliter la vie en communauté et rendre notre village plus propre.

Le civisme c'est respecter :

- ▶ la tranquillité des habitants,
- ▶ la vitesse, le stationnement dans la Commune,
- ▶ l'entretien, la taille de vos haies, arbres, arbustes (ceux-ci ne doivent pas empiéter sur le domaine public ou chez vos voisins) ainsi que l'évacuation des déchets verts en déchetterie (les feux de broussaille étant interdits),
- ▶ ne pas jeter ses ordures ménagères dans la nature (passible d'amende - article R. 634-2 du Code Pénal)
- ▶ ne pas laisser divaguer vos animaux domestiques et mettre leurs excréments dans un sac qui sera jeté dans votre poubelle après les balades ; au-delà des nuisances visuelles et olfactives, les souillures contiennent des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux. Pensez aux enfants qui peuvent tomber dessus, aux personnes âgées qui peuvent glisser et se faire mal, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils, aux personnes non voyantes, mais aussi aux agents des espaces verts qui entretiennent ces lieux et qui ont à cœur de vous offrir un cadre de vie agréable.

Nous demandons donc à tous d'être plus vigilants et respectueux pour que le « vivre ensemble » puisse perdurer sereinement.



La Devise

Cimetières de la commune

Témoins du passé humain d'une Commune, les cimetières ne sont pas seulement des lieux où reposent les défunts, ils sont aussi des espaces de souvenir pour les vivants et de mémoire à sauvegarder.

Le rôle du maire

Le Maire est garant de l'aspect général de décence de ses cimetières.

Il doit également s'assurer que des monuments endommagés ne menacent ni les visiteurs ni d'autres sépultures.

Enfin, il veille à disposer d'un nombre suffisant de concessions pour pouvoir répondre au besoin de sa population.

Le rôle des familles

Toute sépulture passe par la rédaction préalable d'un titre de concession signé entre la Commune et le concessionnaire.

Ces contrats donnent aux concessionnaires et leurs héritiers un certain nombre de droits d'usage, mais ils ont aussi des obligations liées à la solidité des monuments et leurs jointements ainsi que l'entretien régulier de leurs tombes (retrait des fleurs fanées, feuilles mortes, souillures dues aux intempéries...).

Outre la preuve de respect envers les défunts que représente cette démarche, l'entretien de la tombe évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière.

Les familles doivent veiller à ne pas mettre de fleurs ou plaques en dehors de leurs monuments et à maîtriser la végétation qui ne doit pas empiéter sur le domaine public. Il en est de même pour le colombarium, aucun ornement ou objet funéraire ne doit être placé hors de l'emplacement concédé.

Enfin, les familles ne doivent pas maçonner, peindre ou fixer des objets funéraires sur les murs d'enceinte des cimetières.

Défaut d'entretien : une concession perpétuelle ou temporaire peut être reprise par la commune

Tout défaut d'entretien sera signalé aux concessionnaires ou leurs héritiers si ces derniers sont connus. Si la Mairie ne retrouve pas de famille, elle peut engager une procédure de reprise.

Au-delà de l'aspect financier qu'engendrent les reprises de concessions, c'est une démarche morale délicate pour la Commune.

C'est pourquoi, nous invitons les familles à veiller au bon entretien de leurs tombes au minimum une fois par an.

Démarche de reprise des concessions abandonnées

L'équipe municipale, consciente qu'une action de gestion des cimetières est devenue indispensable, souhaite engager une démarche de reprise des concessions abandonnées.

Depuis la loi 3DS du 5 août 2022, la procédure administrative dure 1 an. Au terme de celle-ci, la reprise officielle est prononcée. Les tombes sont alors reprises et les restes des défunts sont placés à l'ossuaire.

L'optimisation de la gestion des cimetières permettra notamment de générer des places supplémentaires.

Un inventaire va être mené par Mme Beretti Lydía, Adjointe au Maire en charge des Cimetières, afin de repérer les concessions qui présentent un défaut d'entretien voire d'abandon.

Une concession peut faire l'objet d'une reprise si :

- ▶ elle a plus de 30 ans d'existence
- ▶ la dernière inhumation date de plus de 10 ans
- ▶ elle est à l'état d'abandon (non entretenue, délabrée, monument cassé...).



Recensement



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ATTENTION



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.



Made with VISME

Cyclad

Nouveau !

En 2025,
Cyclad met en place
le Pass pour accéder
aux déchetteries



Demandez votre PASS dès **maintenant**
+ d'infos sur cyclad.org

J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS

EN PRATIQUE

Je m'équipe
à la **mairie**
ou au siège
de **Cyclad**

*Un seul équipement par foyer,
sur présentation d'un justificatif de domicile.

CYCLAD
1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères



Plus d'info sur cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66 - contact@cyclad.org



Conception: Instant Urban - Photos non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique - Tous les papiers se trient et se recyclent.

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

**J'ALLÈGE MA POUBELLE,
JE TRIE MES BIODÉCHETS...**



QU'EST-CE QUE C'EST ? Vous les avez repérées dans votre commune ? Ces bornes à couvercle marron permettent de trier facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !

DÉCHETS AUTORISÉS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CRÔUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES, ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN, LITIÈRE...



ATTENTION !

NE PAS DÉPOSER DE BIODÉCHETS
DANS DES SACS EN PLASTIQUE

EN PRATIQUE !

- 1** RETIREZ LE KIT DE TRI OU LES SACS BIODÉGRADABLES GRATUITEMENT EN MAIRIE OU AU SIÈGE DE CYCLAD
- 2** TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE DANS LES SACS FOURNIS
- 3** DÉPOSEZ-LES DANS LES BORNES À COUVERCLE MARRON À L'AIDE DE LA CLÉ

PLUS DE SACS ?
RDV EN MAIRIE OU UTILISEZ DES SACHETS EN PAPER KRAFT !

UN DOUTE, UNE QUESTION ?



cyclad.org
contact@cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66

La Devise

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans le bulletin municipal que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit ; on entend par informations relatives à l'état civil : les actes de naissance, de mariage et de décès.

A l'heure où nous avons mis à l'impression ce bulletin, nous n'avions pas obtenu certaines autorisations de publication.

Cependant, nous pouvons vous annoncer qu'en 2024 nous avons décompté :



8 naissances :

- ▶ Marceau Clément né le 8 janvier
- ▶ Leïla Bourgeix née le 13 février
- ▶ Mia Milan née le 3 mars
- ...

6 mariages :

- ▶ Alain Audaire et Françoise Desmons, le 24 février
- ▶ Sylvain Alaïmo et Christine Grosjean, le 4 mai
- ▶ Guillaume Héripel et Isabelle Decourt, le 15 juin
- ▶ Steven Bourgeix et Julie Milcent, le 31 août
- ...

3 pacs



4 décès



**Vous êtes à la recherche
d'un médecin traitant ?**



La CPTS Aunis Sud vous accompagne !



**Contactez-nous au 07 56 43 00 26
du mardi au vendredi de 9 h à 17 h**

Flashez le QR-Code



contact@cpts-aunissud.fr



www.cpts-aunissud.fr



**COMMUNAUTÉ
PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE
DE SANTÉ**

La Devise

Salle de Vandré

18 janvier	Vœux du maire	Mairie
25 janvier	Béloté	Club des aînés Vandré
15 février	Loto	Vandré Football Club
22 février	Assemblée générale	Club des aînés Vandré
08 mars	Repas	Vandré Football Club
16 mars	Théâtre	Club des aînés Vandré
22 mars	Concert musiques actuelles	Conservatoire de musique
12 avril	Repas dansant	Comité de jumelage
20 avril	Concours de pétanque	Vandré Football Club
08 mai	Cérémonie du 8 mai	Mairie
Date à définir	Fête de la musique	Mairie
27 juin	Fête des écoles	A. P. E.
04 juillet	Spectacle des enfants de l'école	A. P. E.
06 juillet	Jeux inter-villages	Comité de jumelage
06 juillet	Fête de l'été avec feu d'artifice	Vandré Football Club Comité de jumelage Mairie

Calendrier des manifestations prévues 2025

31 août	Concours de pétanque	Vandré Football Club
20 septembre	Journée du patrimoine	Biblio'Muse
22 septembre	Assemblée générale	A. P. E.
04 octobre	Repas ou loto	Vandré Football Club
11 octobre	Loto	A. P. E.
19 octobre	Théâtre	Club des aînés Vandré
25 octobre	Repas des aînés	Mairie
08 novembre	Repas ou loto	Vandré Football Club
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Mairie
16 novembre	Repas	Club des aînés Vandré
30 novembre	Marché de Noël	Biblio'Muse
06 et 07 décembre	Téléthon	Foyer Rural Club des aînés Vandré
12 décembre	Boom enfants de l'école	A. P. E.
15 décembre	Gôûter de Noël	Club des aînés Vandré
31 décembre	Réveillon	Foyer Rural